

# Analyses 2010



**Quand mémoires et cultures  
parlent de paix**

Avec le soutien de la Communauté française

Commission Justice et Paix belge francophone asbl  
Rue Maurice Liétart 31/6  
B-1150 Bruxelles Belgique  
Tél. +32 (0) 2 738 08 01  
Fax: +32 (0) 738 08 00  
[info@justicepaix.be](mailto:info@justicepaix.be) [www.justicepaix.be](http://www.justicepaix.be)

## Quand mémoires et cultures parlent de paix

Cela semblait naïf, voire utopiste, et pourtant rassembler des personnes de tous horizons pour réfléchir au rôle de la mémoire dans le retour à la paix après un conflit violent a fait naître une série de projets concrets de sensibilisation en RDCongo – sensibilisation à l'importance de la lutte contre l'impunité, à la résolution pacifique des conflits et à la réconciliation.

Dans le cadre d'un projet mis en œuvre de 2007 à 2009<sup>1</sup>, la Commission Justice et Paix et ses partenaires ont confronté les expériences vécues et les expertises académiques d'horizons culturels différents afin d'appuyer la société civile congolaise<sup>2</sup> dans son travail quotidien pour restaurer la paix et permettre la réconciliation en RDCongo.

Ce projet est né de la venue en Belgique du Père Gaston Garatea, membre de la Commission Vérité et Réconciliation du Pérou. Il était venu témoigner de la situation d'impunité de son pays suite aux années de dictature, et du travail de la Commission pour tenter de l'éradiquer. Parmi ses auditeurs se trouvaient des membres de la diaspora congolaise qui lui ont dit : « Père, vous devez venir parler de votre expérience dans notre pays ! ».

Ce témoignage a fait écho au vécu des Congolais présents ce jour-là, tant ils y retrouvaient la situation d'impunité et les violences vécues par la population depuis plusieurs décennies. La demande de mettre en œuvre ce projet avec des angles de vue culturellement différents est donc née de la demande de Congolais, alors qu'on pouvait se demander s'ils seraient intéressés par le vécu d'autres pays – « N'ont-ils pas déjà suffisamment à faire dans le leur ? », nous a-t-on souvent rétorqué, « Peut-on tirer parti d'une comparaison entre la situation du Pérou et celle du Congo ? ». Les partenaires du projet ont fait le pari que oui !

Le point commun de toutes ces personnes parties prenantes au projet : elles ont vécu ou étudié des situations de graves violences à l'échelle nationale. Bien entendu, toutes ces situations nationales sont différentes, uniques, incomparables peut-être, mais elles ont toutes laissé de nombreuses victimes et un important travail à faire pour qu'un retour à un vivre-ensemble pacifié soit envisageable.

Retraçons ici brièvement les évolutions de la réflexion, les résultats et les enseignements tirés de ce projet<sup>3</sup>.

### Favoriser le retour à la paix et viser la réconciliation

Si, après un conflit violent, un traité de paix marque la fin officielle des hostilités, celui-ci suffit rarement à ramener une paix durable. Si ce qui a engendré le conflit n'est pas réglé, si les victimes ne reçoivent pas réparation, le risque est grand de voir les hostilités reprendre rapidement. L'actualité nous le prouve souvent.

Les conflits sont en effet source de déstabilisation politique, économique et sociale, de

---

<sup>1</sup> Projet financé par les Affaires Étrangères belges.

<sup>2</sup> Nous la savons plurielle, mais pour la facilité de l'écriture, nous parlerons de *la* société civile du Congo.

<sup>3</sup> Pour plus de détails, les dossiers thématiques et outils pédagogiques qui ont résulté de ce projets ainsi que les diverses analyses qui en ont accompagné l'évolution sont disponibles auprès de la Commission Justice et Paix : [www.justicepaix.be](http://www.justicepaix.be).

désorganisation, et de destructions qui favorisent le développement de comportements que la société ne tolérerait pas en temps de paix : pillages, meurtres, règlements de comptes, harcèlement des populations, humiliations, travail forcé, etc. Ce n'est malheureusement pas parce qu'un conflit se termine que ces comportements cessent. Commis en toute impunité bien souvent, ces actes répétés exacerbent le ressentiment, parfois jusqu'à un retour au conflit. Des situations que connaît bien la RDCongo.

La paix ne peut être garantie à long terme par des accords officiels. Un travail important doit être mené pour traiter en profondeur les causes du conflit et ses répercussions sur les populations. Ce travail, effectué dans l'idéal à tous les niveaux – par les dirigeants, les leaders civils et religieux, les communautés, les individus, les médias, etc. – consiste à faire la lumière sur les faits de violence au sens large, et à rendre justice aux victimes aussi complètement que possible.

### **Là où la mémoire entre en jeu**

La vérité des faits commis et la justice sont d'une grande importance : elles garantissent que les souffrances infligées dans le cadre du conflit ne soient ni passées sous silence, ni laissées sans réparation. Mais ces deux étapes ne sont pas toujours suffisantes pour (re)créer une coexistence pacifique dans un groupe humain qui s'est violemment déchiré : il reste souvent des blocages qui rendent difficile la cohabitation entre les victimes et les responsables de leurs souffrances. Comment ne pas comprendre que chacun puisse camper sur sa propre lecture du conflit et sur les torts qu'il a subis ? Sortir de cette logique hostile n'est dès lors pas évident.

Dans leur réflexion, les participants au projet se sont ralliés à la conception que la réconciliation vise à transformer durablement les relations entre les anciens ennemis, entre les bourreaux et leurs victimes, etc. Pour réconcilier une communauté déchirée par un conflit violent, ils considèrent nécessaire que le regard que chaque protagoniste pose sur le passé évolue et que la logique de conflit soit brisée. Cela signifie une transformation progressive des différentes représentations du passé conflictuel, c'est-à-dire une harmonisation des différentes lectures des faits, ou du moins la reconnaissance de ces différentes lectures par tous. C'est ce dont les partenaires du projet parlent quand ils évoquent le « travail de mémoire »<sup>4</sup>.

Ce travail est important, parce que les comportements, les attitudes, les décisions de chacun sont influencés par les événements vécus, mais aussi par la représentation que chacun se fait d'eux. Tant que l'Autre est perçu comme un bourreau, une menace, un ennemi, aucun rapprochement n'a de sens, aucune réconciliation n'est possible. Mais en changeant la perception que les différents groupes ont les uns des autres, en leur rendant une dimension humaine (il ne sont plus des « victimes sans défense » ou des « bourreaux monstrueux », mais des êtres humains pris dans des événements violents), les bases pour un retour à la paix et une réconciliation peuvent être plus facilement posées.

Lorsque la mémoire est utilisée dans une volonté mutuelle de rapprochement, elle peut faciliter la réconciliation. Le travail de mémoire implique alors de se remémorer *les souvenirs* du conflit, et d'élaborer un récit qui puisse être accepté par l'ensemble des groupes concernés. Chacun doit pouvoir y retrouver son vécu.

---

<sup>4</sup> Voir le dossier Regards croisés sur la lutte contre l'impunité. Un échange d'expériences d'Amérique latine, de la RDC et d'Europe pour appuyer le processus de réconciliation en RDCongo, Justice et Paix, 2008.

Ce récit s'oriente vers le futur et cherche à dépasser le ressentiment et le désir de vengeance. Il vise à élucider les malentendus, les incompréhensions et autres éléments qui entravent la communication entre les anciens adversaires. Cette relecture du passé recompose la mémoire du groupe pour en expurger les éléments qui font l'apologie du passé de souffrance et justifient les haines, mais aussi pour y intégrer, à travers l'étude de la vérité historique, des éléments ayant par le passé appartenu à la mémoire de l'Autre. Il s'agit d'un travail à très long terme qui doit permettre de passer d'une narration partisane à une narration commune.

Un *travail de deuil* est nécessaire aussi. L'idée ici est de donner à la société les moyens de « prendre le large » par rapport à son passé. Accepter qu'il s'est produit des événements terribles, s'en libérer, continuer à aller de l'avant. Mais pour cela, il est nécessaire de conserver le passé dans le récit collectif. Même si cela semble paradoxal à première vue, conserver le passé est une condition nécessaire à la prise de distance.

À ce stade de la réflexion, les partenaires congolais ont demandé d'approfondir cette question du travail de mémoire, et plus précisément, comment conserver le passé de violences de manière positive ? Comment le commémorer pour qu'il serve la paix et la réconciliation. De nouveau, les exemples de par le monde ont enrichi la compréhension de ce qu'est la commémoration et des façons dont elle peut jouer en faveur (mais aussi contre) un retour à la paix<sup>5</sup>.

### **La méthodologie des « regards croisés »**

Les partenaires congolais, latino-américains et européens ont travaillé selon une approche d'échange des savoirs et des expériences d'acteurs issus de différents contextes nationaux ayant vécu ou subissant des situations similaires (au sens large) à celles sévissant aujourd'hui en RDCongo, d'où l'appellation « regards croisés ».

Cette démarche allie la recherche académique, l'expérience du terrain congolais et les différentes expériences historiques et géographiques. Loin de vouloir transposer des solutions d'ailleurs en RDCongo, l'apport de cette méthode était d'appuyer l'élaboration de solutions « congolaises » par la société civile congolaise à la réalité de son terrain.

Cette approche des « regards croisés » s'est traduite à chaque étape du projet depuis sa conception. Elle a abouti à l'élaboration de deux dossiers thématiques<sup>6</sup> et de modules de formations dispensés par Justice et Paix, mais aussi par les partenaires du projet travaillant sur le terrain congolais. Toutes les étapes du projet ont été caractérisées par une logique de construction cumulative (capitaliser les étapes successives) et par une démarche participative et démultiplicatrice visant à l'appropriation par les acteurs congolais de l'ensemble du processus de lutte contre l'impunité dans une perspective de réconciliation nationale ; le travail de mémoire étant une des étapes.

Au vu de la richesse des échanges tenus dans ce cadre, les partenaires congolais ont insisté pour que l'échange d'expériences soit considéré comme un élément-clé et original de la démarche.

---

<sup>5</sup> Voir Quand la mémoire se fait outil de réconciliation : la commémoration et son rôle dans la lutte contre l'impunité et la réconciliation, Justice et Paix (2009).

<sup>6</sup> Voir les deux notes de bas de page précédentes.

## **Ce que la société civile congolaise a fait du projet**

La société civile du Congo encourage le pays à entamer un processus de réconciliation, c'est pour cette raison que le projet a articulé « lutte contre l'impunité » – « retour à une paix durable » et « réconciliation nationale ».

L'utilisation du premier dossier thématique sur le terrain a été initiée lors de formations données à Kinshasa, Goma et Bukavu en août 2008, et destinées à un public qui démultiplierait cet outil à son propre public cible.

Depuis, l'outil a été utilisé à Bunia, en décembre 2008, dans une formation sur la réconciliation et la justice transitionnelle par la Commission Justice et Réconciliation des Pays-Bas et son partenaire congolais, le Conseil de Confessions Religieuses de l'Ituri (CCRI). Des ateliers thématiques sur la vérité, la mémoire, la justice et la réparation, orientés sur l'élaboration de petits projets concrets y ont été menés. Justice et Paix est depuis lors retournée plusieurs fois sur le terrain congolais, à l'invitation de la société civile, avec des modules de formation.

Sur base de ce projet, la Commission Épiscopale Justice et Paix de la RDCongo, partenaire du projet, a élaboré (2010) un « Manuel de sensibilisation des communautés dans la lutte contre l'impunité et pour la réconciliation du Congo ». Ce manuel est destiné à être utilisé dans des formations dispensées dans le cadre de son projet de réconciliation et de reconstruction communautaire, pilote dans les provinces de l'Est, puis plus largement sur le reste du territoire congolais.

## **Les enseignements pour Justice et Paix**

Certaines choses semblent aller de soi : le concept de mémoire et la manière de commémorer le passé sont éminemment culturels. Et si le partage de ces expériences, de ces savoirs a été d'une grande richesse, il n'en reste pas moins que les concepts ne sont pas compris par tous de la même façon. Parler la même « langue du travail de mémoire » n'a jamais été évident, que ce soit à cause de la diversité des cultures nationales présentes autour de la table lors des ateliers de réflexions, mais aussi à cause de la diversité des cultures professionnelles entre les travailleurs de terrain, les membres des ONG basées en Belgique, les chercheurs académiques, etc.

Même si un important travail de compréhension mutuelle a été effectué entre les différents partenaires du projet, les dossiers thématiques et les modules de formation restent des « pièces rapportées ». C'est pour cela que l'appropriation par la société civile congolaise des outils proposés et leur transformation en outils adaptés à la spécificité de ce terrain restent essentielles. Le projet visait seulement à apporter des clefs de lecture et une réflexion commune. D'où le grand encouragement ressenti par les partenaires du projet à la présentation du manuel de sensibilisation élaborés par des membres de la société civile congolaise et des formations qu'ils mènent eux-mêmes de bout en bout.

Un autre enseignement concerne la question du « bon moment » et du clivage « théorie-pratique ». Lors des premières formations, de jeunes Congolais de l'Est (Bukavu) ont fait remarquer que parler de réconciliation nationale était encore largement prématuré. Les violences n'ont jamais vraiment cessé et les populations de la région recherchent bien plus un

retour à la sécurité que la réconciliation, ou même le retour à la paix.

Lors d'autres formations, Justice et Paix a été interpellée également sur la difficulté à mettre en « pratique » ce que la « théorie » du dossier de réflexion avait mis en lumière. Par exemple, la formation insistait sur le rôle du pardon dans le travail de retour à la paix. Un participant a fait remarquer que la question ne se posait pas « Nous sommes chrétiens, nous devons pardonner », comme l'encourageait « la théorie ». Mais lorsque les participants ont évoqué les exactions subies dans les villages, pour lui « il était impossible de pardonner de tels faits ».

Les partenaires du projet ont été confronté très tôt à cette dimension du temps et à ce difficile passage de la théorie (on devrait faire) à la pratique (est-on capable de faire au vu du naturel sentiment de haine face aux violences subies ?). Il ne leur a pas été possible d'en préciser les tenants et les aboutissants tant cela est intrinsèquement lié au contexte et surtout aux personnes prises dans le conflit. Pourtant, les partenaires du projet ont pu sentir qu'avancer sur ces points est primordial pour avancer vers une réelle paix... Deux angles d'attaque d'un prochain projet ?

Commission Justice et Paix  
Septembre 2010